L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

JEUDI 9 JUILLET 1885.

—Lorsqu'après quelque absence assez longue, on revoit un enfant, on l'accueille fréquemment de ces mots : Comme il a grandi ! La phrase viendra certainement aux lèvres de ceux qui n'ont pas suivi le développement du "Eagle Mutual Benevolent Association Jr." ; qui l'ont perdu de vue après sa fondation récente.

De cette Société aussi ils diront forcément : Comme elle a grandi ! En effet elle n'a qu'une année d'existence et pourtant elle se range déjà parmi les Associations les plus nombreuses de la Nouvelle-Orléans.

Vous allez vous en convaincre dimanche prochain, 12 juillet.

A cette date ces jeunes gens se proposent de célébrer, par un pique-nique complimentaire, leur premier Anniversaire, et vous pouvez être assurés que leur procession sera remarquable, et comme composition et comme nombre.

A une heure de l'après-midi, ils se rendront en corps à la Cathédrale St-Louis, où leur bannière sera baptisée.

En quittant l'église, ils paraderont par les rues principales de la Nouvelle-Orléans; s'arrêteront, sans nul doute, devant diverses résidences d'amis pour y être fêtés, et puis iront finir la journée à Milneburg, dans le Jardin Bondin.

La aura lieu le Pique-Nique pour lequel bien des préparatifs se font et qui promet d'être l'une des réussites les plus complètes de la saison.

Le cortège se mettra en marche du local de la Société: Keppler's Hall, rue de la Victoire, près de la rue des Francais.

Le Comité d'Organisation a pour président M. P. F. Thomas, et pour secrétaire, M. Geo. A. Mahé.

THÉATRE FARANTA.—La vogue est invariablement demeurée fidèle à ce théâtre, depuis surtout qu'encouragé par ses débuts, il s'est transformé en une confortable et vaste bâtisse, blindée de fer et pouvant assoir nous ne savons plus combien de milliers de personnes.

Néanmoins cette vogue, tout en persistant, semblait diminuer quelque peu ces temps derniers; la foule n'était plus aussi dense qu'auparavant.

Cet abaissement de la moyenne de la recette était peut-être attribuable à ce fait que M. Faranta s'était lancé dans le répertoire du drame et en donnait avec trop de continuité. Les spectacles qui sollicitent la masse, doivent, avant tout, être variés. S'en tenir à un seul genre dans un milieu comme le nôtre, où le public ne se renouvelle guère, où la population flottante, à cette époque de l'année, est absolument nulle, c'est courir à un danger réel; c'est risquer de causer la satiété.

Tu ne sais donner que le *la*, disait Bilboquet au présomptueux Sosthène Ducantal, qui aspirait à être saltimbanque; eh bien! contente-toi, pour le moment, mon garçon, de ce *la*. Ceux qui aiment cette note seront ravis.

La théorie de Bilboquet serait pétillante ici. De la variété, encore et encore.

M. Faranta s'est-il livré à ces réflexions au sujet du drame un peu trop répété chez lui? Nous l'ignorons.

Le fait est qu'il a pour le moment renouvelé complètement son affiche et qu'il est revenu au mode comique.

Depuis lundi on joue à son théâtre une pièce de nature mixte, tenant du vaudeville et de l'opérette burlesque, qu'il dénomme "Musical Courrier", qui a pour titre : *The Boarding School*. Il y a là non seulement du dialogue et du chant, mais de la danse aussi.

L'ouvrage est gai et très roudement mené par une troupe nouvelle, les Howard & Whitney's Ramblers; parmi lesquels on remarque plusieurs comiques auxquels ne manque pas l'entrain.

Si bien que voici le directeur revenu à ses premières amours, à un chiffre de recette des plus encourageants.

Hier à la matinée et à la soirée il en était ainsi : il en sera sans doute et même aujourd'hui, à la cinquième représentation du "*Boarding School*."

Le prix d'entrée est de 10 cents. Voilà, par exemple, ce qui ne varie pas chez M. Faranta, et cela est bien pensé. La est le secret de son succès.

WEST-END—Grand concert ce soir au Pavillon. On commencera à 6 heures.

MILNEBURG.—Vous le savez, Milneburg a aussi son *New Opera House*. La scène en est suffisamment vaste, très convenablement machinée; si bien qu'on y peut jouer et qu'on y a joué nombre de genres.

Dans ce moment, c'est la note gaie qui s'y fait entendre. L'affiche porte: *Flirtation or Fun in all corners*; un titre engageant, n'est-ce pas.

La chose, très amusante en vérité, consiste en pantomimes variées, où figurent des mimes connaissant à fond leurs planches et que nous vous engageons à aller voir. Il y a représentation tous les soirs, et représentation à prix convenant; détail fort appréciable au mois de juillet.

Les journaux de Paris du 24 juin nous annoncent que depuis l'achèvement des installations, l'affluence des visiteurs à l'Exposition d'Anvers augmente chaque jour, attestant le complet succès de cette grande fête du travail. Ce qui lui imprime un caractère distinctive, c'est qu'à côté des merveilles des industries de luxe on n'a vu nulle part jusqu'ici un plus remarquable assortiment d'échantillons de tous les produits naturels ou manufacturés qui entrent dans le mouvement universel des échanges. *Ce* caractère d'utilité pratique apparaît aujourd'hui d'une manière très frappante.

Quel progrès extraordinaire depuis la première exposition inaugurée à Paris, au Champ-de-Mars, en septembre 1798, par cent dix exposants: à celle d'Anvers, la France en compte, à elle seule, trois mille deux cents. La première exposition internationale qui eut lieu à Londres, dans le Cristal-Palace, couvrait, avec toutes ses dépendances, 95,000 mètres carrés. L'Exposition d'Anvers s'étend sur une surface totale de 320,000 mètres carrés.

La galerie des machines, qui occupe un immense quadrilatère dans les halls de l'industrie, est, elle aussi, entièrement organisée. Mis en mouvement par la vapeur ou l'électricité, ces mécanismes perfectionnés de toutes les industries modernes offrent un spectacle admirable.

La commission instituée par le gouvernement belge pour faire l'acquisition des objets destinés à la tombola commencé ses opérations. Il y aura trois séries de lots; pour chacune d'elles, les achats seront proportionnés à l'importance des compartiments. Les exposants français, étant aussi nombreux que ceux de la Belgique, sont traités sur le même pied. Le gros lot est une parure de diamants valant 100,000 francs, achetée à un joailler d'Anvers.

Les grands concours de la race chevaline, qui s'ouvriront le 28 juin, ont attiré un nombre considérable d'étrangers.

Le Journal du Havre, du 22 juin :

M. le vice-amiral Jauréguiberry, ancien ministre de la marine, vice-président du conseil d'administration des Forges et Chantiers, nous nous avons annoncé la visite au Havre, samedi dernier, accompagné de M. Béhic, président du conseil de cette Société, et de plusieurs de ses collègues, a examiné, dans les plus grands détails, la *Couleuvrine*, torpilleur-aviso, qui se construit au chantier de Graville, et dont le type a été créé sous son ministère.

On sait que ces nouveaux torpilleurs peuvent tenir la mer, et ont des qualités nautiques remarquables, avec une réserve de charbon convenable pour effectuer les traversées les plus longues, soit en Chine, soit en Amérique. Ce sont donc des auxiliaires précieux de notre flotte, aujourd'hui que les succès de l'amiral Courbet ont démontré la puissance des torpilleurs pour l'attaque comme pour la défense.

Le 22 juin, a été ouverte à la mairie de Saint-Germain-l'Auxerrois, Paris, l'enquête d'utilité publique, sur le projet relatif :

1o A la création d'une bourse de commerce, dans la halle aux blés,

2o A l'achèvement des Halles Centrales, au moyen de la construction de deux nouveaux pavillons;

3o Au prolongement de la rue du Louvre, entre les rues Saint-Honoré et Coquillière.

Le gouvernement, d'accord avec l'administration municipale, désire ouvrir, le plus tôt possible, le vaste chantier où pourront s'effectuer pour plus de 100 millions de travaux.

☞ Voir l'annonce de la pension Gentien—ension privée —à Covington, paroisse St. Tammany, Louisiane.

La ville de Carhaix, France, a ajourné à l'an prochain la fête avec concours des délégations militaires, en l'honneur de La Tour-d'Auvergne, M. le général Forgemol, commandant le 11e corps d'armée, a promis qu'un bataillon de 400 hommes avec état-major, musique et drapeau, venant de Quimper, et un escadron de hussards fourni par la garnison de Pontivy prêteront tous les aux jour concours à cette fête patriotique.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Température du 8 juillet 1885.

Thermomètre de C. DUHAMEL, Opticien.

	Fahrenheit	Centigrade
6 heures du matin	77	25
Midi	88	31
3 P. M	86	30
6 P. M	86	30

Nlle Orléans, 8 juillet 1885, 2 p. m.

Température (Fahrenheit) dans les villes suivantes :

Atlanta	84	Nashville, Tenn	88
Augusta, Geo	96	Pittsburg, Pa	93
Savannah, Geo	89	Cairo, Ill	89
Mobile, Ala	82	Davenport, Iowa	87
Montgomery, Ala	87	Dubuque, Iowa	87
Vicksburg, Miss	90	Keokuk, Iowa	89
Galveston, Tex	89	La Crosse, Wis	89
Indianola, Tex	89	St-Louis, Mo	90
Shreveport, La	91	St-Paul, Minn	85
Corsicana, Tex	88	Leavenworth, Kan	91
Chattanooga, Tenn	88	Omaha, Neb	92
Cincinnati, O	88	Yankton, D. T	92
Louisville, Ky	91	Key West, Fla	90
Memphis, Tenn	89	Nlle-Orléans, La	85

MARIAGES, NAISSANCES ET DECES.

Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures

Mariage.

A. Lorch à Mlle P. K. Hageberger.
A. Emile à Mlle V. Besson.
J. B. Pitt à Mlle R. Rozeado.
J. Nelson à Mlle H. Bell.
D. Rovell à Mlle W. A. Stanley.
J. Theodo Jr. à Mlle C. Miller.
R. V. DeGruy à Mlle M. G. Davenport.

Naissances.

Mme J. Davis, un garçon, 26 juin.
Mme J. W. Pierce, une fille, 29 juin.
Mme R. Backman, une fille, 29 mars.
Mme F. M. Murphy, un garçon, 15 juin.
Mme S. Magagnac, une fille, 15 mai.
Mme M. Hart, un garçon, 7 juillet.
Mme P. Huth Jr., une fille, 30 mai.

Décès.

C. L. Tortiea, 13 mois, 96 Barracks.
Mme Vve J. Caitraux, 68 ans, 80 Félicité.
E. Stospe, 11 mois, 453 Nord Remparts.
J. W. Jewell, 74 ans, 378 Magazine.
J. B. Smith, 46 ans, Franklin et Mélpomène.
R. D. Savage, 23 ans 3 mois, 48 Troisième.
F. Crais, 64 ans, Louisiana Retreat.
Mme Vve E. Tonsgo, 61 ans, 353 Orléans.
E. L. N. Pene, 44 ans, 33 Louisiana Avenue.
E. J. Narcisse, 16 mois, Bordeaux, entre Camp et Chartres.
Mme M. Flood, 64 ans, 83 Bertrand.
C. Walter, 50 ans, 249 Clara.
Mme L. Underwood, 25 ans, 222 Rieuville.
W. C. Cao, 47 ans, Louisiana Retreat.
E. W. Castull, 5 mois 7 jours, 47 1/2 Villeré.
Mlle A. Thorton, 18 ans, 5 mois, Asile du Bon Pasteur.
F. Muncy, 18 mois 4 jours, Chartres, près Esplanade.
F. A. Mullett, 2 ans, 6 mois et 3 jours.

Ventes inscrites aux bureaux de l'annotateur des aliénations :

Louis Bellinzona à la Southern Brewing Company, un terrain et bâtisses dans l'Ilet compris entre les rues St-Louis, Robertson, Toulouse et Villeré.....$1700

Mlle Mina Kohler à Joseph Wegmann, un terrain et bâtisses dans l'Ilet compris entre les rues St-Thomas, Chippewa, Huitième et Neuvième.....$1800

John O. Scannell à Joseph A. Walker, deux terrains et bâtisses dans l'Ilet compris entre les rues St Charles, Seconde, Troisième et Carondelet.....$7500

Simon Weis à Julius Weis, un quatorzième d'intérêt dans : 1—trois terrains et bâtisses dans l'Ilet compris entre les rues Baronne, Dryades, Clio et Euterpe; 2—un terrain et bâtisses dans l'Ilet compris entre les rues Commune, Carondelet, Baronne et Gravier; 3. Quatre terrains et bâtisses dans l'Ilet compris entre les rues Esplanade, Touti, Quartier et Miro: 5. Un terrain et bâtisses dans l'Ilet compris entre les rues Thalie, St. Charles, Carondelet et Melpomène; 6. Un terrain et bâtisses dans l'Ilet compris entre les rues Baronne, Commune, Gravier et Carondelet; 7 Un terrain et bâtisses dans l'Ilet compris entre les rues Canal, Douane, Miro et Touti; 8—deux terrains et bâtisses dans l'Ilet compris entre les rues Seconde, Troisième, Tchoupitoulas Sud et Water; 9—une portion et bâtisses dans l'Ilet compris entre les rues St Charles, Carondelet, Marengo et Milan: 10—une portion de terre et bâtisses dans l'Ilet compris entre les rues Commune, Gravier, Baronne et Carondelet; 11—un terrain et bâtisses dans l'Ilet compris entre les rues Jackson, Joséphine, Camp et Chesnut; 12 six terrains et bâtisses dans l'Ilet compris entre les rues Magazine, Constance, Philippe et Première.....$17,592 85

Mme Paul Godchaux au même, le même intérêt dans les mêmes propriétés.....$17,692 85

Richardson & May à Mme Veuve Emile Wagner, deux terrains et bâtisses dans l'Ilet compris entre les rues Bienville, Douane, Miro et Touti.....$1200

Mme Aristide Bataille et Mme Veuve P. G. Carpbeck à E. A. Mathieu, un terrain et bâtisses dans l'Ilet compris entre les rues Liberté, Villeré, Columbus et St-Bernard.....$1600

Mme Veuve James Murtha et al. à Constant Peuroud et al., un terrain et bâtisses dans l'Ilet compris entre les rues Robertson, Dumaine, St-Philippe et Villeré.....$1400

E. G. Carter à Louis Audad, un terrain et bâtisses dans l'Ilet compris entre les rues Magnolia, Locust, Jackson et Joséphine.....$350

Vente par le percepteur de taxes—Succession E. A. Paterson à R. Mogel, un terrain et bâtisses dans l'Ilet compris entre les rues Franklin, Liberté, Philippe et Jackson.....$15

Mmp Sarah Donahue à William J. Kane, un terrain et bâtisses dans l'Ilet compris entre les rues Commune, Galvez, Johnson et Gravier.....$35

Louis Maccurd à R. Morgel, deux terrains et bâtisses dans l'Ilet compris entre les rues Sixième, Baronne, Dryades et Washington.....$15

Cour de District des Etats-Unis.—Dans le procès en dommages institué par Peggy Lancaster en sa qualité de tutrice des enfants mineurs de Paris Boyd, contre le capitaine et les propriétaires du bateau à vapeur *John W. Cannon*, un jugement de non-lieu a été rendu hier.

Le pétitionnaire allégeait que ledit Paris Boyd avait succombé aux cruels traitements d'un des employés du bord, et elle demandait que les enfants du défunt fussent indemnisés d'une somme de $10,000.

Cour criminelle.—Section B—Les condamnations suivantes ont été prononcées hier :

Frank Moore; 3 ans de réclusion pour vol.

Jackson Taylor; une année de travaux forcés pour vol, la nuit, dans une boutique, sans effraction.

J. B. Orlande; six mois de détention en la prison de paroisse pour vol.

Willie Clark ou Willie Boyd: cinq années de travaux forcés pour le meurtre de Henri Cooper.

Thomas Weldon, Robert Smart et Richard Behan ont été mis hors de prison sous un cautionnement, chacun, de $2500. Ils sont accusés d'outrage sur la personne de Jennie Halpin.

Première Cour de Cité.—L'Agence dite "New Orleans Commercial Detective," subséquemment nommée "Protective Intelligence Co.", actionne M. Albert H. May, jun., devant cette cour, en recouvrement d'une somme de $100, partie de sa souscription au fonds capital de la corporation.

Cour du recorder Davey.—Lorenzo Campbell; bris de paix : $10 d'amende ou 25 jours de cachot.

Berry Burns et Jas. Williams; infraction légère à une ordonnance de ville : $2.50 d'amende, chacun.

William Smith; aliénation mentale: envoyé à une commission d'aliénistes.

C. H. William et A. Sampson; actes de violence: envoyés devant la cour criminelle.

Simon Spall; coups et blessures : envoyé devant la cour criminelle.

Cour du recorder Burthe.—Israel Thompson; homme suspect et dangereux : $25 d'amende ou 30 jours d'emprisonnement *in carcere duro*.

Un individu volé de la somme de cinq dollars par une déclassée, a dû payer une amende de $25 parce qu'il a été prouvé que le bonhomme était ivre et dans des dispositions dangereuses.

Tim Jones a été incarcéré l'avant-dernière nuit par l'agent de police Gormon, sous l'inculpation d'ivresse et de conduite tapageuse.

Hier matin, avant la comparution du prisonnier, Gorman a manifesté le désir de révoquer la plainte, affirmant au juge que Jones n'avait commis aucun délit. Ce dernier, paraît-il, a sur la tête des marques de violences qui dénoncent la brutalité de l'agent de police à son endroit. Voilà que les situations sont changées: Jones devient l'accusateur, et Gorman, l'accusé. Gorman avait compté sans la sévérité du juge lorsqu'il s'est livré à sa dernière démarche.

Pierre Henderson; ivresse et bris de paix : $25 d'amende ou 30 jours hors du pavé.

Randall Parker, arrêté comme petit vagabond, a eu en cour une conduite voisine de la folie. Il sera envoyé dans la maison de santé de Jackson s'il est trouvé *non compos mentis*.

Une Fatalitée.—Sous la conduite d'un officier de la loi, une femme, Nathalie Lafunière, a comparu devant le juge Burthe hier, accusée d'avoir voulu mettre un terme à sa vie en se jetant dans le fleuve, du navire anglais amarré au quai devant la rue Ste Anne. Pressée de questions par le magistrat, la malheureuse a répondu qu'elle croyait en ce principe subversif de toute société : le Fatalisme. Si elle était musulmane, elle dirait : *rolonté d'Allah*.

Pour prévenir une récidive de la coupable tentative, puisque la pauvre femme dit que son heure de trépasser, a sonné, M. Burthe l'a fait incarcérer, et l'a fera internée dans une maison de santé, le fallut-il.

Si la raison de la Fataliste n'est pas ébranlée à tout jamais, peut-être verra-t-elle dans son trépas retardé la réfutation de son opinion philosophique.

Audacieux voleur. — Certains voleurs sont capables de toutes les hardiesses, de toutes les audaces : témoin le nègre qui s'est jeté sur M. Morel l'avant-dernière soirée, alors que celui-ci était assis dans la cour de sa propriété sur les bords du Bayou St. Jean, loin de la pensée qu'il pouvait être l'objet d'aucune brutalité. Le bandit s'est dégagé de l'étreinte de M. Morel, et s'est enfui sans le dépouiller, comme il en avait le dessein, mais non sans lui envoyer un violent coup de pied à l'estomac.

Il y a huit jours à peine, nous signalions à l'attention du chef de la sûreté le manque de patrouille dans cette partie de la ville où la population est assez nombreuse pour que la police y exerce une certaine surveillance. Si l'impunité est assurée aux malfaiteurs qui hantent ces parages, à quelles angoisses, à quelles terreurs et à quels dangers ne seront pas exposées les familles qui y demeurent? Fasse le ciel ! qu'il ne soit pas besoin aux messieurs de la localité de s'armer de pied en cap et de trouer la peau aux voleurs dont les allures éveillent leurs soupçons. Triste état de choses, s'il en faut venir là. Dans ce cas, il ne faut pas que ces messieurs, tout en mettant la plus grande réserve à faire usage de leurs armes, disent à l'ennemi : messieurs les voleurs, tirez les premiers.

Voleurs — Incendiaires—Dans la nuit de lundi à mardi dernier, les voleurs ont jeté leur dévolu sur une maison double, rue Bagatelle, 520, habitée, d'un côté, par la famille de M. Paul Livaudais, de l'autre, par la famille de M. Charles Stark. Mettant à profit l'absence des deux familles de leur demeure, ce soir là, ils s'y sont introduits et y ont commis un véritable sauvage, fracturant tous les meubles qui leur paraissaient devoir contenir des valeurs quelconques.

Après avoir butiné, ils se sont retirés de la maison ou l'incendiant. A une heure très avancée, les familles qui revenaient de Milneburg, sont arrivées à temps pour éteindre le feu à son origine, et, peut-être, hâter la fuite des malfaiteurs.

La police se livre à d'actives recherches et fait déjà planer ses soupçons sur quelques individus.

Beaucoup de philosophie—Hier matin, le nommé Charles Sommerfield qu'un jury trouvait coupable, il y a quelques jours, d'avoir incendié, nuit, une maison habitée, a été conduit devant la cour criminelle, pour s'entendre condamner à la réclusion perpétuelle. Les paroles du juge ont laissé le criminel froid, impassible, au point que l'on eût cru volontiers qu'il avait perdu le sentiment de personne et de chose.

Rentré dans sa cellule, Sommerfield a dit à un représentant du journal que rien ne l'émouvait, qu'il ne se souciait de rien, et que la pensée de passer le reste de sa vie dans les murs d'une prison, un boulet aux pieds, ne l'obsédait nullement, ne lui ferait pas perdre le boire ni le manger.

Sommerfield est à la fleur de l'âge; il a à peine cinq lustres; sa résignation nous est un sujet d'étonnement. Devant une pareille philosophie, auraient pâli Aristote, Socrate, Platon, Pythagore, Marc-Aurèle, Sénèque, Descartes, Bacon, Cousin et *tutti quanti*.

Paragraphes. — Joseph Lewis, forgeron, South Peters Street, 259, a déposé hier, en police correctionnelle, une plainte d'abus de confiance et de détournement de fonds contre Henri Stewart qu'il employait comme collecteur. Stewart, lundi dernier, s'est fait payer un chèque par la banque nationale de la Louisiane, et en a dépensé le montant, $72, dans un tripot.

—Seize personnes, blessées les unes, dans un état maladif, les autres, sont allées solliciter des soins à l'Hôpital dans les dernières trente-six heures.

—Des voleurs se sont introduits avec effraction hier matin, dans le magasin de bric à brac de M. Boseleer, rue des Remparts, 24, et ont fait main basse sur divers objets de valeur.

—Le sieur Charles Brown, 19 ans, a été mis sous les verroux à Algiers, ayant par M. Geo. B. Patton, d'abus de confiance et de détournement de fonds.

—A six heures et quart hier soir, une ambulance est allée prendre du bord du bateau *Joe Webb* un M. John Larmore, souffrant de lésions internes éprouvées à la Grande Ile, d'une chute, et l'a transporté à l'hôpital.

—Une fillette, Ida Winner, s'est douloureusement échaudé le corps et les mains, hier soir, en la demeure de ses parents, rue Dauphine, 82.

—Marie Gatney, autre fillette, s'est coupé un pied hier, sur la *levee*, en le posant sur une bouteille brisée. Une perte de sang assez copieuse s'en est suivie; mais à l'hôpital, des soins lui ont été donnés.

Incessamment, doit venir, devant la Cour de cassation de France, la discussion d'une série de pourvois qui soulèvent l'examen de la grosse question du secret professionnel des agents de change.

Les agents de change sont-ils tenus de révéler au souscripteur, poursuivi pour le paiement des quarts non versés, le nom de son cessionnaire postérieur à la convention des titres nominatifs en titres au porteur? La plupart des jugements ont arrêté, rendus sur la matière, ont décidé, jusqu'ici, dans le sens de la négative. La Cour de cassation est appelée à fixer la jurisprudence sur ce point délicat, et son arrêt est vivement attendu, non-seulement par les parties en cause, mais encore par tout le monde financier.

Une commande de trente torpilleurs garde-côtes de première classe vient d'être faite par l'administration de la marine française aux chantiers de construction privée de la France.

Ces bateaux sont du type du torpilleur No. 68, auquel on a apporté les modifications suggérées par l'expérience. Ils seront, en même temps, des lance-torpilles et des porte-torpilles, et construits de telle façon qu'ils pourront passer de la Manche à la Méditerranée, et *vice-versâ*, sans que l'on soit obligé de les munir d'un dotteur, comme on l'a fait pour le 68. Ils fileront 20 nœuds, soit 37 kilomètres, aux essais, ce qui leur en laissera 19 en service courant.

C'est là une vitesse que les torpilleurs ordinaires ne réalisent qu'exceptionnellement, jusqu'ici.

Le *Petit Journal*, publié à Paris, annonce que son tirage, qui est maintenant de 900,000 exemplaires, s'élèvera avant la fin de l'année à UN MILLION.

Or, dit-il, savez-vous ce que c'est qu'un *million* d'exemplaires? Il y a en France six millions de personnes environ qui lisent les journaux, chaque exemplaire du *Petit Journal* est lu en moyenne par trois ou quatre personnes, dès maintenant donc, le *Petit Journal* a plus de trois millions de lecteurs, c'est à dire qu'il est lu par plus de la moitié de la population lettrée de France.

Les siècles ont célébré l'invention de l'imprimerie, qui a sorti l'humanité de l'ignorance; mais jusqu'à ces dernières années, la lumière ne se répandait qu'avec lenteur.

La presse la plus active fournissait à peine quelques centaines de feuilles imprimées dans une nuit.

Maintenant, grâce à M. Marinoni, on tire sur une seule machine, en *une minute*, un millier d'exemplaires du *Petit Journal*.

Union Catholique-Diocésaine au Saint Coeur.

SOUSCRIPTION LIBRE.

L'association a pour objet de pourvoir aux besoins pressants du diocèse; elle doit agir jusqu'à l'extinction de la dette du diocèse. Le don d'une piastre par an, confère le titre et les privilèges de membres de l'association.

Un comité de dames est formé avec la mission de recueillir les souscriptions et d'assurer le fonctionnement dans toutes les paroisses du diocèse.

Les membres de l'association et les bienfaiteurs de l'œuvre auront part aux prières, aux suffrages, aux messes et à toutes les œuvres méritoires du diocèse.

Leurs noms seront inscrits et mis dans un cœur placé adossés du Maître-Autel de la Cathédrale.

Le jour de la fête du Sacré-Cœur une messe sera célébrée à leur intention, et le premier vendredi de novembre une autre messe sera dite pour les âmes des membres défunts de l'association.

La réunion des dames du comité et des sélectrices dans chaque paroisse du diocèse aura lieu le premier vendredi du mois au presbytère de la dite paroisse.

Le Rév. Père H. Mignot est le directeur de l'Union Catholique Diocésaine du Sacré-Cœur.

Les listes porteront notre signature et le sceau du diocèse.

Comme cette œuvre est essentiellement diocésaine, les collecteurs et collectrices des paroisses ont naturellement le droit de collecter dans tout notre archidiocèse.

† FRANCIS X. LERAY,
Archevêque de la Nouvelle-Orléans.
1er mai 1885.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

TRANSMISES A L'ABEILLE

FRANCE.

Le Dr. Gibier.

Paris, 8 juillet—Le Dr. Gibier est de retour d'Espagne. Il rapporte que le Dr. Ferran maintient le plus grand secret sur la nature de son vaccin. Il ajoute, cependant, que celui-ci l'a reçu de la façon la plus courtoise et lui a permis d'assister à l'opération.

Les hôpitaux espagnols sont dans un état de saleté déplorable.

Le Dr Gibier a des doutes sur l'efficacité des opérations du Dr Ferran.

Le journal le Matin.

Paris, 8 juillet—Le journal le Matin écrit qu'il peut déclarer, sous bonne autorité, que le marquis de Salisbury a lancé une circulaire aux puissances intéressées, leur demandant avec instance de ratifier la convention financière égyptienne.

La situation à Hué—Le Général De Courcy.

Paris, 8 juillet—Le général De Courcy télégraphie, à la date de mardi soir, ce qui suit :

"Nous sommes à cette heure absolument maîtres ici de la position. Les troupes de l'ennemi se dispersent; on signale quelques incendies isolés près de la bâtisse de la Légation, et la citadelle est également en feu."

Le palais royal est intact, grâce à la discipline exemplaire du bataillon des zouaves qui s'en est emparé et le garde en ce moment. La palais renferme de grandes valeurs, entr'autres 5,000,000 de francs en lingots d'argent.

Le missionnaire Sogarro—L'ambassadeur à St-Pétersbourg.

Paris, 8 juillet—M. Sogarro, missionnaire, qui, d'après M. Rochefort, est celui qui a annoncé la nouvelle de la mort de M. Olivier Pain, en Egypte, et les circonstances se rattachant à cette mort, vient de déclarer qu'il n'a jamais annoncé un tel fait.

On rapporte que le comte de Chaudordy succédera au gén. Appert, en qualité d'ambassadeur de France à St-Pétersbourg.

Election.

Paris, 8 juillet—M. Patteno, qui était appuyé par le parti Clémenceau, a été élu conseiller à Charonne. Son concurrent avait l'appui du parti Rochefort.

Le ministre d'Angleterre en Perse.

Londres, 8 juillet—Sir Rowal Thomas, ministre d'Angleterre en Perse, a demandé au gouvernement Persan de supprimer un journal français publié à Teheran, pour des raisons semblables à celles qui avaient été données lors de la demande de suspension du journal le *Bosphore Egyptien*.

La Presse Bautre.

St-Pétersbourg, 8 juillet—La Presse russe se livre à beaucoup de commentaires sur la décoration de l'Ordre Bath conférée à Sir Peter Lumsden. Elle censure l'intention du gouvernement anglais de vouloir nommer Sir Austin Layard, en qualité d'ambassadeur en Turquie et dit que cette nomination serait une démonstration directe contre la Russie.

Mort de Wodianer.

Vienne, 8 juil—M. Wodianer, célèbre financier, vient de mourir.

Le Pall Mall Gazette.

Londres, 8 juil—Le Pall Mall Gazette, dans un éditorial publié ce soir, jette le défi aux autorités qui veulent essayer de supprimer la vente du journal depuis trois jours. Il dit qu'il se glorifie d'être le premier à exposer les vices du riche et déclare que le journal est appuyé par la population la plus saine d'Angleterre dans la croisade qu'il a entreprise.

La même feuille ajoute qu'elle défie pour les cours de Londres de la poursuivre pour le dite article. Elle pourrait, dit-elle, faire citer la moitié de la législature de Londres pour attester la vérité de ses révélations.

La vente et la circulation du journal sont énormes.

Madagascar.

Paris, 8 juillet—Les nouvelles reçues de Madagascar sont d'une certaine gravité.

L'amiral Miot est obligé de se tenir sur la défensive, en attendant des renforts.

Douze mille Hovas assiègent les Français qui occupent le fort Massenga.

Ceux-ci ne peuvent communiquer avec l'amiral Miot que par voie.

Chambre des Députés.

Paris, 8 juillet—Un bill a été présenté à la Chambre, qui permet au gouvernement de conférer des marques de distinction aux personnes qui rendent des services signalés à la France dans les Etats du Congo.

A l'avenir, les affaires relatives au Congo seront sous la direction des ministres de la marine et du commerce, et non sous celle du ministre de l'instruction publique.

Le général de Courcy.

Paris, 8 juillet—Le général De Courcy télégraphie de Huë que les colonnes volantes françaises patrouillent les environs de Huë, à la recherche de Thuket, premier ministre de l'Annam, qui est l'instigateur de la récente attaque sur les Français.

Mesures préventives.

Paris, 8 juillet—Des postes d'observation pour empêcher l'introduction du choléra seront établis sur toutes les routes conduisant d'Espagne en France.

L'amiral Miot demande renforts immédiat de renforts.

Paris, 8 juillet—L'amiral Miot télégraphie de Madagascar pour demander l'envoi immédiat de renforts. L'amiral Galiber, ministre de la marine, demande un subside de $240,000 pour équiper et expédier un renfort de 4000 hommes.

Journaux confisqués.

Vienne, 8 juil—Le New Freie Press et le Deutsch Zeitung ont été confisqués pour avoir attaqué le gouvernement parce que celui-ci a dégradé M. Strouridza, procureur impérial, en le transférant de Vienne dans une petite ville à St Ryer. La cause de cette disgrâce est, dit-on, que M. Strourdza s'est occupé activement à assurer son élection.

Les banquiers de Berlin.

Berlin, 8 juillet—Les banquiers de Berlin prendront l'émission de bons prussiens portant intérêt de 3 1/2 pour cent seulement. Ils disent qu'aucun emprunt à moins de 4 pour cent, ne peut réussir dans l'état actuel du marché monétaire.

Le Journal de St-Pétersbourg—Sir Edward Thornton.

St-Pétersbourg, 8 juillet—Le "Journal de St-Pétersbourg," faisant allusion au discours prononcé par le marquis de Salisbury, lundi à la Chambre des Communes, dit que le désir de celui-ci est de voir les négociations entre l'Angleterre et la Russie, au sujet de la question de la frontière afghane, se terminer en une entente amicale.

Sir Edward Thornton, ambassadeur d'Angleterre en Russie, partira sous peu pour l'Angleterre.

Incendie.

Londres, 8 juillet—La tannerie de Powell et la fabrique de Young, occupant une étendue de trois acres de terre à Bermoudsey, un des faubourgs de Londres, ont été détruites par un incendie. La perte est évaluée à £200,000.

Ordre donné à la police.

Londres, 8 juillet.—La police a reçu l'ordre de supprimer la vente dans les rues, de toutes les éditions du Pall Mall Gazette qui contiennent des articles relatifs aux vice secrets de Londres.

Tous les vendeurs de journaux qui colportent les dites éditions par les rues sont arrêtés. Six de ceux-là ont déjà été mis en état d'arrestation.

Choléra en Espagne.

Madrid, 8 juil—Le nombre de nouveaux cas de choléra rapportés hier en Espagne, en dehors de ceux qui ont été constatés à Murcie et à Castellon de la Plana s'élève à 1109 et les décès à 628.

A Aranjuez on a signalé 60 nouveaux cas et 80 décès.

Le journal Nova Vremya.

St. Pétersbourg, 8 juillet—Le Novo Vremya déclare que la Russie ne fera aucune concession sur la question afghane.

Le Rév. Dr Walsh.

Dublin, 8 juillet—Le Rév. Dr Walsh, qui a été nommé récemment archevêque de Dublin, est parti pour Rome.

La Porte.

Varna, 8 juillet—La Porte a l'intention de renouveler les négociations avec l'Angleterre, relativement à l'occupation du Soudan par les troupes turques. L'Egypte paierait tous les frais.

WASHINGTON.

Le Président Cleveland

Washington, 8 juillet—Le Journal Star dit que le Président s'apprête à quitter sous peu Washington. Il a l'intention de prendre un congé et de se retirer pendant quelque temps aux environs de New York.

Le Chirurgien en chef de l'hopital de marine.

Washington, 8 juillet—Le Dr. Hamilton, chirurgien en chef du service de l'hôpital de marine, a été informé d'un cas qu'on considère comme cas sporadique de fièvre jaune à la Nouvelle-Orléans.

Il ne croit pas qu'il y ait là cause de s'alarmer. Il pense qu'il n'y a pas à douter que ce cas est dû à la fièvre jaune importée dans des vêtements infectés ou d'une autre façon. Les précautions nécessaires ayant été prises, il ne croit pas que la fièvre se propage.

M. Hugh Haroldson.

Washington, 8 juillet—M. Hugh Haroldson, de la Georgie, a été nommé chef d'une division dans le bureau du sixième auditeur du département de la Trésorerie.

Démission de M. Pinchback acceptée.

Washington, 8 juillet—Le Président a accepté la démission de M. P. B. Pinchback comme "Surveyor" de la Douane de la Nouvelle-Orléans.

Les rebelles se retirent de Barranquilla.

Washington, 8 juillet—Une dépêche, datée du 4 juillet de Colon, a été reçue de l'amiral Jouett au département de la Marine. Elle annonce que toute la force révolutionnaire s'est retirée de Barranquilla et de la côte à une position sur la rivière Magdalena, où les forces du gouvernement sont retranchées. On s'attend à une bataille.

La situation à Mexico.

Mexico, via Galveston, 8 juillet—L'agitation causée par le règlement de la dette anglaise continue.

D'autres arrestations d'étudiants ont été faites. La population est très inquiète, car l'on craint des troubles sérieux, et les étudiants persistent dans leur mouvement.

Le gouvernement est décidé à supprimer tous désordres.

Les troupes patrouillent les rues la nuit.

Le bruit circule que le général Gonzales est arrivé de Guanajuato, en cette ville, afin de surveiller les événements. Toutes les personnes arrêtées seront jugées civilement; celles qui seront trouvées coupables, seront condamnées à l'exil.

Le général Grant.

Mt McGregor, 8 juillet—Peu après 11 heures hier soir, le général Grant s'est endormi et ne s'est réveillé qu'à 3 heures ce matin. Le Dr Douglas a alors pansé la gorge du malade. Ce dernier et le docteur ont ensuite tenu une conversation de plus d'une demi-heure, conversation très gaie. Le général s'est recouché bientôt après, a dormi jusqu'à huit heures, puis a pris un peu de nourriture.

Mt McGregor, N. Y., 8 juillet—Le Rév. Père Didier, de Baltimore, a rendu visite cette après-midi au général Grant. Il a dit à ce dernier que tous priaient pour lui.

Le général a répondu par écrit : "Oui, je le sais, et je sais bien reconnaissant au peuple chrétien des Etats